



### Réforme du Parlement

La constatation de l'invalidité matérielle de l'initiative populaire « 40 députés, ça suffit ! », si elle règle les problèmes juridiques qui auraient découlé de son éventuelle acceptation, ne résout en rien les questions politiques.

Dans la mesure où il s'est trouvé plus de deux mille citoyennes et citoyens pour soutenir l'idée d'une diminution du nombre de députés, le groupe Libéral-Radical estime qu'il est nécessaire de lui donner une suite ; le PLR a d'ailleurs déjà indiqué à maintes reprises qu'il en partage l'idée.

La composition du Parlement et son mode d'élection ont déjà occupé les esprits à plusieurs reprises par le passé. Outre la volonté manifestée par le Gouvernement de moderniser l'Etat dans son programme de législature 2007-2010, volonté à laquelle le Parlement pourrait s'associer au travers d'une démarche de ce genre, l'évolution récente en Suisse en matière de représentation parlementaire cantonale incite à réexaminer la situation, que ce soit par rapport au nombre de députés (sans forcément toucher au principe des suppléants, dont l'utilité est démontrée régulièrement) ou au mode d'élection.

Ainsi que le gouvernement l'indique dans son rapport concernant l'initiative « 40 députés, ça suffit ! », le système actuel « confine déjà à la limite des deux aspects » de l'égalité du poids des suffrages des électeurs dans les différents cercles électoraux et du quorum naturel.

Associées aux moyens que permettent les outils informatiques modernes, les recherches récentes ont toutefois démontré qu'il est possible d'obtenir des résultats au plus juste en respectant la représentation régionale d'un parlement tout en diminuant sa taille, par exemple en formant des groupements de cercles électoraux ou en appliquant la récente méthode biproportionnelle de répartition (méthode « Pukelsheim »). Dans ce cas et afin d'éviter un éclatement politique par trop important, il serait possible d'introduire un quorum approprié.

Sur cette base, le groupe Libéral-Radical demande au Gouvernement de présenter un projet de réforme du Parlement qui s'étende aussi bien à sa taille qu'à son mode d'élection.

Le 25 mars 2009

Au nom du Groupe libéral-radical,

Les auteurs :

Nicolas Eichenberger

Alain Schweingruber